

RAPPORT N° 398 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 30 JUILLET 2023

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 22 au 29 juillet 2023 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins deux (2) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans les provinces de Kayanza et Kirundo.

Le rapport déplore aussi le cas d'un (1) d'un homme qui a été gravement torturé par le commissaire communal de la police à Rusaka en province de Mwaro.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la matinée du 24 juillet 2023, Ezéchiel Ntahinduka, un jeune écolier âgé de 14 ans, est décédé à l'hôpital de Kirundo des suites de coups et blessures qui lui ont été infligés par un certain Jean Marie Nkurunziza, membre de la ligue des jeunes Imbonerakure affiliée au parti présidentiel, le CNDD-FDD¹, sur la colline de Nyakibingo de la commune de Ntega, dans la province de Kirundo (nord du Burundi).

Selon des témoins de la scène sinistre qui ont toutefois eu peur de porter secours à la victime, cet enfant a été gravement battu le 15 juillet 2023 par son bourreau après l'avoir vu perché à l'arrière d'un camion en route.

Les mêmes sources ont révélé qu'à la mort du jeune adolescent, Jean Marie Nkurunziza a pris le large. Il venait de passer quelques jours en cachette chez un administratif à la base sur la colline de Nyakibingo qui essayait de l'aider à échapper aux éventuelles poursuites judiciaires.

¹ Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie.

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi révèle que, dans la matinée de mardi 18 juillet 2023, le corps sans vie de Michel Ntunzwenimana, un habitant de la commune de Muhanga en province de Kayanza, a été découvert dans la vallée de Makarira en commune voisine de Ruhororo de la province de Ngozi (nord du Burundi).

Selon des sources en provenance de Muhanga, Michel Ntunzwenimana avait été vu pour la dernière fois dans la soirée de dimanche 16 juillet 2023 alors qu'il prenait un verre de bière avec des Imbonerakure dans un bistro situé sur la colline de Rushenza de la même commune. Des habitants de cette localité ont pointé du doigt ces Imbonerakure d'avoir assassiné ce citoyen en raison des traces de sang qui ont été remarquées depuis ce bistro jusque dans la vallée de Makarira (lieu de la découverte macabre) qui sépare les communes de Ruhororo et de Muhanga.

Les mêmes sources ont regretté que le corps de Michel Ntunzwenimana ait été enterré le même jour dans sa commune natale sans ouverture d'une enquête pour identifier les auteurs de son assassinat malgré l'existence d'indices probants.

SOS-Torture Burundi dénonce une fois de plus les crimes qui sont régulièrement commis en toute impunité par des Imbonerakure, souvent avec la complicité de certains administratifs locaux. Elle demande à la justice d'engager des investigations crédibles et indépendantes pour arrêter les présumés auteurs de ces crimes et les traduire devant la justice.

2. Atteinte au droit à l'intégrité physique

- Dans la nuit de lundi 24 juillet 2023, un conducteur de moto-taxi connu sous le nom de Jérôme Ndizeye surnommé Rwembe a été violemment torturé par Sylvestre Sabushimike alias Bikovu, commissaire communal de la police à Rusaka en province de Mwaro (centre du Burundi). Selon des sources locales, la victime a été évacuée à l'hôpital en état d'inconscience. En effet,

, Jérôme Ndizeye avait pris un verre de trop et se faisait aider pour rentrer à sa résidence par ses amis en raison des difficultés de pouvoir marcher seul. En cours de route, ils ont croisé Sylvestre Sabushimike qui l'a arraché des mains de ses amis pour le frapper fort, tout en le piétinant, jusqu'à ce qu'il ait vomi du sang et perdu connaissance. Par la suite, la victime a été évacuée d'urgence d'abord au centre de santé de Rusaka, puis transférée à bord d'une ambulance à l'hôpital de district sanitaire de Fota en raison de son état de santé qui demeurait toujours critique.

Les mêmes sources ont précisé que Sylvestre Sabushimike n'a pas été inquiété pour le crime commis et pour d'autres crimes qui lui sont régulièrement imputés par des habitants de la commune de Rusaka.

SOS-Torture Burundi demande aux autorités policières et judiciaires d'exiger une enquête minutieuse et indépendante pour déterminer tous les crimes qui sont imputés au commissaire communal de la police à Rusaka, Sylvestre Sabushimike alias Bikovu, et de le punir conformément à la loi.



SOS – Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.